par des détails techniques et précis l'état de la caisse diocésaine. Sans doute personne n'avait jamais douté de la régularité parfaite des comptes de l'Evêché et de l'emploi prompt et scrupuleux des sommes qu'on lui confie, mais cet exposé lumineux et complet des mouvements des fonds jusqu'au dernier centime n'en a pas moins excité dans l'auditoire un vif mouvement de satisfaction.

Monseigneur a ensuite remercié et félicité les prêtres de son diocèse, vaillants champions de la charité chrétienne, qui, depuis son élévation à l'Episcopat et à l'Evêché de Nice, n'ont jamais cessé un seul instant de lui prêter l'appui de leur générosité, de leur zèle, de leur dévouement. Après cet hommage bien mérité rendu à son clergé, Monseigneur a exprimé le vœu de voir les recettes s'augmenter, afin de pouvoir faire face aux besoins de plus en plus nombreux et urgents de ces diverses écoles ecclésiastiques. Puisse le désir ardent de notre vénéré Evêque être bien compris et entendu dans tous les rangs du Clergé et des fidèles du diocèse de Nice !

Le R. P. AUDRUGER, provincial du Nord, a prêché en octobre la retraite des Pères de Mattaincourt (Vosges), chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran, et continuateurs de l'œuvre du bienheureux Pierre Fourrier,

---

Canada. — On lit dans le *Métis* du 4 septembre :

Sa Grâce Mgr TACHÉ est arrivé à Saint-Boniface samedi soir, accompagné de MM. Dufresne et Marcille. Il y avait foule à la station, et une procession aux flambeaux a escorté le bien-aimé prélat jusqu'à sa résidence. L'avenue et les jardins de l'Archevêché étaient illuminés.

S. Ex. le lieutenant gouverneur avait envoyé sa voiture au-devant de Mgr TACHÉ ; l'honorable M. Cauchon attendait

dans les salons de l'Archevêché l'arrivée de Sa Grâce pour lui présenter ses compliments de bienvenue.

Le lendemain, dimanche, M. Lévêque, président de la société de Saint-Jean-Baptiste, a présenté, à l'issue de l'office divin, une adresse à Mgr TACHÉ, au nom de la population catholique et de langue française de la province.

Après avoir remercié ses ouailles de leurs sentiments et de leurs actes d'attachement à l'autorité ecclésiastique, Mgr TACHÉ a parlé de son voyage en Canada, disant qu'il avait réussi à compléter le personnel enseignant du collège de Saint-Boniface, et que, en outre, deux Missionnaires l'avaient accompagné; qu'il avait suivi avec douleur la crise politique du mois dernier, mais que les membres de l'union de la minorité si injustement traitée l'avaient rempli d'espoir pour l'avenir; que la population catholique devait s'unir plus fortement que jamais afin de défendre ses droits, tout en respectant ceux des autres.

Quoique un peu rétablie, la santé de Mgr TACHÉ est loin d'être forte.



DÉCRETS PONTIFICAUX.

Le dernier Chapitre général ayant exprimé le désir que communication fût donnée à la Congrégation des documents pontificaux les plus importants, nous donnons aujourd'hui une première satisfaction à ce désir, par l'insertion de deux décrets: le premier, relatif à la fête de saint Joachim, patron de notre saint-père le Pape, et à celle de sainte Anne, élevées à un degré supérieur; et le second, relatif à l'indulgence plénière concédée pour le vingt-cinquième anniversaire du jour de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.